

Georges FOURCADE

---

## Le coq d'Auguste

(Comédie créole)

*"Le Coq d'Auguste" a été représenté  
Par la Troupe Théâtrale Radio S<sup>t</sup> Denis  
le 17 Septembre 1949 à 17<sup>h</sup>45*

---

Tous droits réservés

---

IMPRIMERIE DU « PEUPLE »

"Chronique locale"

"Le Coq d'Auguste"

Tel est le titre d'une plaquette que Georges Foucaule vient de faire éditer, et qui fait pendant à: Z'affaire Cocos (Zistoires la Caze).  
- Georges Foucaule a mis tout son humour toute sa gaieté "criole" dans cette petite pièce.

Il y a infiniment de verve dans "l'zistoriette" et de malice dans les types.

Ce n'est presque rien un tout petit acte, mais de délicieux comique, amusant au possible du premier au dernier mot, avec une exquise finesse d'observation et d'originalité.

Progrès du 2 Octobre 1947.

P. C. C.  
Georges Foucaule

« LE COQ D'AUGUSTE »

PERSONNAGES

Le Président — 59 ans  
L'avocat KOKALY 40 ans  
Le garde champêtre 37 ans  
Pompilius Auguste 40 ans  
Le Greffier 35 ans  
Un garçon

Au lever du rideau le Président est déjà installé à son siège. Il range ses papiers. Entrée du greffier.

Le Greffier — Bonjour, monsieur le Président.

Le Président — Rien de nouveau mon cher de Lyon, Armand pour les dames C'est charmant.

Le Greffier — lui tend une dépêche. Voilà ce que je viens de recevoir pour vous.

Le Président — (lisant fort). Retenu pour le baptême de mon 18ème enfant — prière excuser.

Le Président — (contrarié) — Il faut absolument terminer avec cette affaire qui dure depuis un an. Voilà de Lyon, vous allez remplacer le commissaire priseur, vous tiendrez en même temps que la plume, le banc du ministère comme substitut greffier, Tachez d'être à la hauteur, asseyez-vous. Nous allons commencer par cette fameuse affaire du « Coq d'Auguste ».

Garçon annoncez l'ouverture

Le Garçon — Le Tribunal est installé

Le Greffier appelle « Affaire du coq d'Auguste »

Auguste fait son entrée en même temps que son avocat et répond : présent.

Témoin — Honoré PREGENT

Une voix — Absent

Le Président — (distract — prenant un dossier et lisant doucement. Alors cette affaire de coq, s'est changée en affaire de canard ? — je donne ma langue au chat si je comprends quelque chose,

Le Greffier — Mille excuses mon Président, « Errare humanum est. » il y a eu erreur — il lui passe le véritable dossier.

Le Président — (ouvrant le dossier) A la bonne heure — s'adressant au prévenu : Voyons Pompilius Auguste — 30 ans — cultivateur demeurant à Salazie lieu dit Mare à Poules d'eau deux fois marié — levez la main et dites je jure de dire la vérité —

Auguste — Je... Je jure... doucement « Bekaly »

Le Président Voilà vous êtes accusé d'avoir laissé votre coq gratter et picorer dans un champ qui n'était pas votre propriété — Qu'avez vous à dire à ce sujet ?

Auguste — Ça que moin nana à dire. c'est ce que m'a dire

Le Président — Qu'est que c'est que ce langage ? je ne vous comprends pas je serais obligé de mander ici l'interprète interpatoisant benévole. Greffier de Lyon allez le quérir quelque part ce lion.

L'Avocat — Je ferai remarquer très respectueusement à Monsieur le Président que ce que dit mon client est très compréhensible

Le Président — Pour vous Maître mais pas pour moi, du reste je ne vous ai pas donné la parole

A ce moment parait l'interprète

Le Garçon — Voilà l'interprète !

L'interprète — Je jure de traduire en toutes les langues ce que M. le Président me dira d'interpréter.

Le Président — C'est ça abrégeons — il lui tend un dossier — voilà les questions que vous aurez à poser au ci devant accusé.

L'interprète — (prenant le dossier) — Maintenant vi vois tout de suite vi parle créole Bourbon Voilà raconte à moi pour que mi raconte M. Président comment l'a passé z'affaire coq et grains de maïs dan' j'abot — cause à vous vitelement pas besoin la peur —

Auguste — Eh ben mon camarade dis bougre-là si li veut que mi cause ma causer pour expliquer le z'affaire torte

L'Avocat — (bas) y faut pas dire bougre-là — c'est mal élevé

Le Président — — Qu'est-ce qu'il dit ?

L'Avocat — Il dit qu'il veut être poli ici

Le Président — Tant mieux — ça prouve qu'il a de la tenue. C'est à son avantage. Vous avez raison mon garçon, continuez car j'aime les hommes polis — Continuez, racontez votre histoire à M. l'interprète qui vous écoute — n'avez pas peur.

L'interprète — Pas besoin la peur. Vi peut causer. Tribunal y écoute à vous avec « bons oreilles ».

Auguste — Eh ben voilà que mi commence : moin l'est cultivateur, mi aime la terre, moin l'est aussi un amateur de batailles de coq, moin nana un gaillard coq d'espèce, un croisé « Saigon-Bengale » li même c'est le roi de « rond » tant à St-André, St-Denis, St-Pierre... (il montre le coq qui se trouve sur la scène). Son nom de famille c'est Bayard ! Un jour dans l'après-midi mi vois garde-champêtre propriétaire la mare à Poules d'eau y vient « altercationne » à moin au sujet de mon coq que l'est venu gratter dans un champ de maïs non poussé que l'était un colon de la dite propriété. Mon interprète, si vi comprend bien ça que moin l'a dit dans mon langage cassé fais comprendre sou plait à ce blanc là qu'un véritable coq d'espèce y conné pas gratte la terre puisque zaut l'est habitué à manger dans la la main ça qui donne à zaut

(Aussitôt Pompilius de tirer de sa poche quelques grains de maïs qu'il tend à son coq pendant que le Président est dans la Lune

Le Président — (n'ayant rien compris s'éveille) Qu'en pense M. le Substitut Greffier ?

Le Substitut — (hésitant) — C'est l'évidence même M. le Président

Le Président — Naturellement, peut-être mais, je ne suis pas tout à fait convaincu — Interprète traduisez

L'interprète — L'accusé ici présent a déclaré qu'il avait dans sa basse-cour un coq de combat dénommé Bayard qui est le roi du ring tant à St-André, St-Denis et St-Pierre qui a fait, dit-il, 20 combats vainqueur. Il y a de cela un an, un garde-champêtre de

la Mare à Poules d'eau est venu déclarer procès-verbal parce que le dit coq était allé gratter et picorer dans un champ nouvellement planté en maïs qui n'avait pas encore germé L'accusé Auguste Pompilius demande de faire comprendre au Tribunal qu'un véritable coq de combat ne sait pas gratter la terre étant habitué de puis son jeune âge à manger dans la main de son maître

Le Président — Je vous remercie d'avoir éclairé le tribunal. Comme j'aurai encore besoin de vos services... asseyez-vous là

Maintenant garçon introduisez le Garde-Champêtre Pompador Emilius

Pompador — se présente à la barre et salue à la ronde — il porte une plaque de garde-champêtre et bretelle de fusil lui coupant l'épaule.

Le Président — Vous êtes garde-champêtre, ça se voit, Pompador Emilius. Quel beau nom ! 37 ans, célibataire. Dites je le jure (Il lève la main) « Je le jure » Bon, maintenant faites votre déposition —, et déposez ;... d'abord votre arme (POMP. dépose son fusil) (une voix dans la Salle) *Reposez arme ! !*

Le Président — (sévère agitant sa sonnette) Quel est ce loustic ? honorable Brigadier de la Bonne Maison Sortez moi ce manant qui se croit à la Caserne (Toute la salle rigole)

Le Président — Silence ou je fais sortir tout le monde... Garde champêtre Pompador continuez de déposer

Le garde-champêtre — (salue) M. le Président, j'étais monté sur un pied de saule pleureur avec mon fusil pour tuer les chiens, et, surveiller les voleurs de maïs, lorsque, tout à coup, je vis trois jeunes filles... qui traversaient un champ de maïs d'un colon, je « les » ai dit...

Le Président — Je les ai dit ? et qu'est-ce que vous avez dit ?

Le Garde-Champêtre — Oui je les ai dit de ne pas passer par là car il y a des pièges à loups. elles m'ont écouté et ont viré de bord

Le Président — Arrivez aux faits

Le Garde-Champêtre — Ensuite... dans le même champ j'ai vu un coq que je n'avais pas vu tout d'abord je me suis dit que ça devait être le coq d'Auguste pour lui prévenir. Auguste ainsi que sa femme était à préparer « manger cochon » alors je les ai dit.

Le Président — Encore ! dites leur

Le Garde-Champêtre — (n'ayant pas compris). Je les ai dit, vous dis-je

L'Avocat — On vous dit de dire leur Voyons !

Le Garde-Champêtre — (impatiente) tirant une belle montre de sa poche, il est 4 heures sonnées M. le Président.

Le Président — (haussant les épaules) Tout à fait déplorable, navrant Achevez votre récit.

Le Garde-Champêtre — Il était à peu près la même heure que maintehant, quand j'ai annoncé au dit sieur Auguste que j'étais obligé de « le » dresser procès-verbal parceque son coq avait mangé une dizaine de gaulettes de maïs déjà plantées

Le Président — Qu'est-ce que cette gaulette vient faire dans cette histoire de coq ?

L'Avocat — La gaulette est une mesure agraire locale.

Le Président — Ce qui représente, Maître, en mètres ??

L'Avocat — Cinq mètres, Monsieur le Président.

Le Garde Champêtre — Ce qui représente : par relation : cinq trous à la gaulette.

Auguste — Vi peut admettre d'après ça que garde-champêtre la y dit — mon coq, n'aurait mangé à lu tout seul, plus d'un kilo de maïs en grains. Vi réalise ce z'histoire là ?

Le Président — Interprète traduisez

L'Avocat — Je demande la traduction littérale.

L'Interprète — Le prévenu dit qu'à raison de cinq trous, par cinq mètres cela ferait plus d'un kil. Maître à l'hectare.

L'Avocat — Il aurait fallu pour cela que ce coq ait un jabot d'autruche. Alors ce serait un coq à citer.

Le Président — Pas de jeu de mots Maître. Soyons sérieux. La cause est entendue. S'adressant au garde-champêtre et pour résumer, qu'avez-vous à ajouter ?

Le Garde-champêtre — Oui pour me résumer je les ai dit que je dressais procès-verbal pour renvoyer devant vous Auguste et son coq

L'Avocat — Que de « les » ! Que de « les » ! Oh nos oreilles ! nos oreilles !

Auguste — Malhéré, l'a point z'oreilles.

Le Président — Qu'est-ce qu'il dit ? Que Malherbe n'a pas d'oreilles... Enfin...

L'Avocat — Il dit que les malheureux n'ont point d'oreilles.

Le Président — Pas possible. Maître... Oh mes oreilles, mes oreilles : — Il s'éponge le front et se carre dans son fauteuil et s'endort... tout doucement. — (Le monde n'existe plus pour lui)

— » L'Interprète veut le réveiller... Il se lève, il s'approche du Président, mais l'avocat le retient, en disant : MM. ne le réveillons pas ... respectons le sommeil du juste parmi les justes. N'est ce pas votre avis M. le substitut ?

Le Substitut — Parfaitement. Car on m'attend pour une partie de belote, (A ce moment, le garçon se présente tenant à la main une enveloppe ouverte ; voyant le Président endormi, il la tend au greffier qui l'ouvre en disant : « Vous permettez ? » Il lit ce qui suit sans s'occuper du Président.

#### DECLARATION IN EXTREMIS

Je soussigné, A. Prégent, déclare par la présente, devant un homme avant de mourir, ce qui suit : avoir aperçu d'une mare, située au lieu dit « Salazie » une volatile qui se promenait dans le champ, d'une propriété privée sous la sauvegarde d'un garde-Champêtre, la dite volatile, d'après moi, n'était qu'une poule d'eau.

En foi de quoi, j'ai rédigé la présente déclaration pour servir ce que de droit.

Signé : A. PREGENT  
In mortibus

L'avocat — Cette déclaration vaut son pesant d'or et sert la cause de mon client. Eureka (il donne un coup de poing sur la table dont le bruit réveille le président)

Le Président — (se frottant les yeux) — voyons où en étais-je ? l'audience est reprise — Voyons témoin Prégent — où est-il ce témoin ? (Il le cherche)

L'Avocat — Il est absent

Le Substitut — (prenant un air apitoyé) Il est mort M. le Président

Le Président — Il est mort ! Quelle idée ! le pauvre homme ! et qu'a dit ce cadavre ?

Le greffier lui tend la déclaration du défunt — le président lit en vitesse.

Le Président — (distrainant tenant le papier) — une poule d'eau c'est grave — oui c'est grave (s'adressant à Auguste) Alors mon ami vous ne pouvez même pas distinguer une poule d'un coq ?

Auguste — (à part) — Enfin tribunal l'est réveillé — dire que mi peut pas distinguer une poule d'un coq !! ça l'est trop fort tout de bon (Il regarde son avocat d'un air désespéré) et vous coucq vi di, vous ? (il se met à pleurer)

L'avocat — (lui faisant signe de se taire) — Chut !

Le Président — Eh bien M. l'interprète avez-vous saisi au vol de coq ce que vient de baragouiner ce Monsieur ?

L'interprète — Oui

Le Président — Dites

L'Interprète — Eh bien voilà : il dit que ce coq était une poule d'eau en rupture de Mare

Auguste — Eh ça l'est fort par exemple, prendre mon coq pour un coq poule !

Le Président — Taisez-vous, on ne vous demande pas l'heure, Eureka ! J'ai trouvé.

L'Avocat — (inquiet) se lève ??????

Le Président — De par les pouvoirs qui me sont conférés, vu l'article régissant la matière, nous allons procéder « illico presto » à une exhibition — c'est-à-dire procéder à un vrai combat de coq pour savoir si ce qu'avance le prévenu est la réalité même.

Auguste — (ahuri) — Alors zaut va faire bataille coq dan' tribunal ? ici coco drome donc ? Mi accepte

Le Président — Qu'est-ce qu'il dit ce coco ?

L'Avocat — Il dit qu'il accepte avec plaisir votre proposition

Le Président — (à l'interprète) Il a dit cela ?

L'interprète — Parfaitement, M. le Président

Le Président — Cela prouve qu'il est intelligent (il agite sa sonnette)

Le Garçon — Présent

Le Président — Comment vous êtes le témoin ? ... Ah ! vous êtes le garçon mais il fallait me le dire : Allez dans la basse-cour du Palais et apportez-moi vite un coq, le plus beau

Le Garçon — Du pays ?

Le Président — Du pays ou de France cela m'est égal pourvu que ce soit un coq

(Le garçon se retire et revient avec un coq qu'il montre au Président)  
Auguste — En tout cas c'est moi même qui veut être jockey mon coq (il prend son coq, le caresse et cause avec lui) ça marmaille ça Bayard, montre à zaut vous lé pas un chapon vous c'est un coq entier.

Le Président — (N'ayant pas bien compris s'adressant à l'interprète) Quoi ? il veut être jockey maintenant (ironique). M. Auguste fait de l'équitation ?...

Auguste — Dis à lu donc mon blanc

L'Interpète — M. Auguste veut être le manager de son coq pendant le combat

L'Avocat — C'est son droit le plus absolu.

Le Président — Me je n'y vois pour ma part aucun inconvénient et vous M. le Substitut greffier ?

Le Substitut greffier — Je suis tout à fait de votre avis.

(Le garçon présente le coq demandé par le Président)

Le Président — Annoncez les couleurs

Le Garçon — Kassenki : 1k.500, 2 ans, coq doré sur tranche

Auguste — Bayard : 5 k. 3 ans coq rayé rouge

Le Président — (agitant sa clochette) Attention : Silence à l'audience Bayard contre Kassenky... Le combat va commencer

L'avocat — En combien de temps ?

Le Président — 30 secondes Le temps de cuire un œuf — Greffier veuillez prendre acte

Le Greffier — Lâchez les coqs

Tout le Tribunal assiste à ce combat homérique — en quelques coups de pattes Bayard met knock out Kassenki qui est déclaré vaincu

L'avocat — L'expérience est concluante

Auguste — (embrassant son coq) vive Bayard !

Le Président — Constatons en effet que c'est un véritable coq de combat. Son nom plaide bien pour lui, n'est-ce pas maître Kokaly ?

L'avocat — Vous l'avez dit !

Le Président — M. le Substitut vous avez la parole

Le Substitut — Devant l'évidence même des faits je n'ai plus qu'à me courber en attendant votre jugement

Le Président — Me Kokaly je vous donne la parole

Me Kokaly se lève, trousse ses manches, caresse son jabot

Me Kokaly — Messieurs, vous êtes en présence d'un véritable cas d'espèce, cas d'espèce ai-je dit, puisqu'il s'agit, en la circonstance d'un coq ainsi dénommé appartenant à mon client, un fervent de ce sport typique, j'ai nommé : Pompilius Auguste dont ce coq est la gloire puisqu'il compte déjà à son actif, vingt combats vainqueur, qui, à St Denis, qui à St-André, qui à St-Pierre, c'est vous dire que c'est un coq de race pure, descendant des Croisés, donc un véritable coq d'espèce répondant au nom auguste de Bayard.

Ceci posé : savez-vous pourquoi ce valeureux animal ainsi que son auguste maître ont été traduits devant ce tribunal correctionnel ? pour avoir englouti dans son jabot plus d'un kilo de maïs en grains et cela messieurs en quelques secondes, c'est à dire le

temps de cuire un œuf comme vous l'avez si spirituellement exposé, M. le Président

Qu'est-ce à dire manger le maïs d'autrui tout en grattant la terre et cela dans un périmètre de un hectare c.a.d. quelques gaulettes, Attendu que ce coq célèbre déjà cité plus haut n'était pas habitué, ainsi que tous ceux de son espèce à gratter la terre et que depuis sa tendre enfance il ne mangeait que dans la main de son maître de ces céréales...

Maintenant, messieurs, faisons le point, c.a.d. reconstitution de la scène, non pas « extra muros » mais exhibition « intra muros » d'un combat de coqs dans l'arène même de ce palais où la vaillance de Bayard, ce coq sans peur et sans reproche qui, en quelques coups de pattes bien donnés a fait filer dans les vavanges son piteux adversaire le coq Kassenki « Tu quoque »... ceci dit permettez-moi de vous faire l'historique des combats de coqs au temps de la Grèce antique

Le Président — Ne remontons pas si haut Me je vous en prie

L'avocat — M. le Président encore un mot, un tout petit mot, une anecdote et j'ai terminé

(Le président hausse les épaules en disant « quel généreux organe » puis il s'endort)

L'Avocat — Messieurs je continue : « Les divers peuples de la Grèce mais plus particulièrement les habitants de Tanagra aimaient passionnément les combats de coqs. Toutefois chez les Athéniens ce genre de divertissement qui d'ailleurs intéressait beaucoup les citoyens avait une origine traditionnellement patriotique que Buffon rapporte d'après un ancien auteur Thémistocle allait combattre les Perses et voyant que ses soldats montraient peu d'ardeur leur fit remarquer l'acharnement avec lequel des coqs se battaient. (Il caresse Bayard), Voyez leur dit-il le courage de ces indomptables, de ces petits animaux. Cependant ils n'ont que le désir de vaincre et vous hésitez, vous qui combattez pour vos foyers, pour le tombeau de vos pères, pour la Liberté. Oui Messieurs, ce peu de mots suffit pour ramener le courage de l'armée de Thémistocle. Et Thémistocle remporta la Victoire ». (Comme Bayard vient de le faire ici).

Et ce fut en mémoire de cet événement que les Athéniens instituèrent une fête qui se célébrait par des combats de coqs. C'est vous dire Messieurs en manière de conclusion : qu'à la Réunion comme en Grèce ou autres lieux, les combats de coq resteront toujours à l'honneur.

A l'occasion de la Victoire remportée par Bayard je dépose des conclusions demandant au tribunal l'acquiescement pur et simple de mon client et de son coq, avec félicitations du Jury.

Le Président — Pompilius Auguste n'avez-vous rien à ajouter ?

Auguste — Mi accorde M. le Président.

Le Président — (lisant) — Le tribunal après délibération acquitte Auguste et son coq.

Me Kokaly — Encore une supplique M. le Président, une petite supplique pour nous délasser des fatigues de cette audience spectaculaire

laire, comme je vois dans la salle quelques musiciens qui sont venus assister à ce combat homérique, à l'occasion de la victoire remportée par Bayard je vous demande de terminer cette séance en musique.

Le Président au substitut — Je ne vois aucun inconvénient. Accordé mes amis, accordé, finita la comédiente : Puisqu'il faut musiquer, musiquons.

( Les musiciens entrent et on attaque)

Le Garçon — Le Tribunal va faire de la musique

A ce moment entre une dame,

La Dame (inquiète) Bonjour M. le Tribunal.

Le Président (pince sans rire) qu'est-ce que vous voulez Madame ?

La Dame — Mi viens voir quand ça Tribunal, va occupe mon z'affaire cochon ? (kaloubadia souquanté)

Me Kokaly — (expliquant) — Madame vient pour une affaire de cochon — je désire la prendre en main — cette affaire.

Le Président — Une autre fois Maître, aujourd'hui, le Tribunal, n'a pas le temps de s'occuper d'affaire de cochon, nous allons faire de la musique pour fêter Bayard,

La Dame — (se penchant doucement vers l'avocat) Kokaly

— Qui ça Bayard ! !

Auguste — Dis à li donc !

Me Kokaly (se levant caressant son jabot) - Qui ça Bayard — ! ! (d'un dire vainqueur) C'est un coq madame ! :

Auguste soulève son coq — c'est lu même, (Toute la salle crie.. Musique. Musique ! — la musique attaque. (A ce moment, la dite dame exécute à sa façon un pas de «Swing ségaté » (la danse nouvelle qui met en gaité la salle entière) On applaudit.

(La musique attaque les premières mesures sur l'air bien connu « Le coq y dort »).

Le Président —           Moi même l'Président  
                                  Qui n'est pas méchant  
                                  Fait pas de politique  
                                  Mais aime la musique

REFRAIN après ritournelle

Le coq y dort           Ça y adouci  
Mes amis               Ça y adouci  
Coq y dort             Ça y adouci  
Le coq y dort         Ça y adouci  
Dan' corbeille d'or   Mon cœur

Auguste —           La mare à poules d'eau  
                          Nana un coq Bayard  
                          Qui flanque bons coups z'argots  
                          Ça l'a pas un froussard

REFRAIN

Me Kokaly

Là-bas aux lataniers  
la saison goyaviers  
les coqs y rentrent dans le rond  
pour envoyer coups de talons

REFRAIN

Là-haut, Salazie  
La saison miel vert  
nana p'tit fille zolie  
y guette à moin travers

REFRAIN

Oucq'y l'est témoin Prégent ?  
Que l'est toujours absent  
Hélas — Tribunal  
L'a éteinde son fanal !

C'est pourquoi li l'est mort (Parlé)

*S. Denis le 16 Decembre 1919*  
*Georges Fournier*